



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Ouragans 2017 : Catastrophe, Risque et Résilience » : un appel à projets pour améliorer les connaissances sur les catastrophes naturelles extrêmes

A la suite des épisodes météorologiques extrêmes d'août et septembre 2017, avec une succession d'ouragans de puissance inédite en particulier sur les Petites Antilles et le golfe du Mexique (Irma, José, Maria, Harvey), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'engage et lance, avec l'Agence nationale de la recherche, un appel à projets de recherche pour acquérir de nouvelles connaissances sur ces phénomènes et leurs conséquences environnementales et sociales.

Lancement d'un appel à projets de recherche le 18 décembre

L'enjeu est de mobiliser une communauté scientifique vers les problématiques des catastrophes afin que la connaissance, l'expertise et le savoir-faire scientifiques puissent être utilement associés à la décision publique, à l'analyse en retours d'expérience, à l'amélioration des modalités d'anticipation et de gestion de la reconstruction. Dans ce cadre, l'Agence nationale de la recherche, lancera le 18 décembre prochain un appel à projets de recherche « Ouragans : Catastrophe, Risque et Résilience » en utilisant une procédure accélérée qui permettra une mise en œuvre rapide des projets sélectionnés.

L'appel à projets « Ouragans : Catastrophe, Risque et Résilience » sollicite des projets pré-opérationnels visant une contribution à la reconstruction, la restauration, la résilience et l'adaptation des systèmes écologiques, économiques et sociaux face aux aléas météorologiques extrêmes.

Il s'inscrit dans la dynamique des actions « climat » promues par le « One Planet Summit », tenu le 12 décembre 2017 à Paris, et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il sollicite notamment les sciences humaines et sociales, les sciences de l'ingénieur, les sciences du vivant, etc.

Un dispositif adapté pour répondre à un besoin urgent de recherche

La procédure accélérée qui sera mise en œuvre est particulièrement adaptée à l'étude des catastrophes naturelles nécessitant une réactivité immédiate avec des thématiques très ciblées.

Ce dispositif est activé pour soutenir un besoin urgent de recherches dont la pertinence scientifique est en lien avec un événement ou une catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle. Depuis sa mise en place, il a été mobilisé plusieurs fois, notamment en 2010 suite au séisme en Haïti et en 2011 après le séisme et le tsunami survenus au Japon.

La procédure de soumission est aussi simplifiée avec un seul dossier à déposer et une seule sélection par un comité ad hoc.

A l'occasion du lancement de cet appel à projets, Frédérique VIDAL souligne « qu'avec le changement climatique surviennent des événements extrêmes d'une intensité inédite : qu'il s'agisse d'en apprécier les risques, de mieux définir la façon de s'y préparer, ou de reconstruire, la recherche a beaucoup à apporter au service de la résilience des territoires exposés. »

Plus d'information sur l'appel à projets « Ouragans » : www.anr.fr

Contacts presse :

- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : secretariat.communication@recherche.gouv.fr / 01 55 55 84 24
- ANR : 01 78 09 80 70 - contactpresse@anr.fr